

Délégation socialiste française

Communiqué de presse – mercredi 23 novembre 2011

Où en est la gouvernance économique européenne trois années après le déclenchement de la crise ?

La Commission européenne a publié aujourd’hui sa proposition pour des eurobonds, titres de dette garantis en commun par les membres de la zone euro, et ses propositions quant à l’examen annuel de croissance.

« *Les socialistes français et européens défendent depuis le début de la crise les eurobonds comme étant une des armes dans la panoplie anti-crise, en complément d'une taxe sur les transactions financières et d'un budget européen capable de mener des politiques de relance à l'échelle européenne. C'est pourquoi, nous saluons la proposition de la Commission européenne* », explique **Catherine Trautmann**, au nom de l’ensemble de la délégation socialiste française.

« *La création d'Eurobonds constituerait une avancée majeure car elle permettrait aux Etats membres de bénéficier de taux plus soutenables, mais l'urgence est avant tout de permettre au Fonds européen de stabilité de se refinancer auprès de la Banque centrale européenne afin d'acheter la dette souveraine des Etats en difficultés. En refusant, par pur aveuglement dogmatique, d'étendre le rôle de la Banque centrale européenne au-delà du seul contrôle de l'inflation, l'Allemagne et la droite européenne mettent en péril l'ensemble de l'économie européenne* », ajoute **Liêm Hoang-Ngoc**. « *De plus, nous ne pouvons accepter que la contrepartie à la mise en place de ces euro-obligations soit d'imposer aux Etats membres une discipline budgétaire inacceptable du point de vue démocratique et destructrice en termes de croissance et d'emploi.* »

« *La volonté de strictement encadrer les pays bénéficiant des eurobonds pose une nouvelle fois la question démocratique. Depuis la mise en place du semestre européen, nous sommes préoccupés par ce sujet. Le fait que les autorités européennes approuveraient, ou non, le budget de chaque Etat membre de la zone euro avant que celui-ci ne soit soumis aux parlements nationaux, n'est pas acceptable sans légitimité démocratique. A minima, le Parlement européen doit être impliqué* », insiste **Pervenche Berès**.

« *Surtout, tout cela arrive avec la proposition Merkel de modifier les Traité : le contenu de ces modifications est inacceptable, en particulier la possibilité de poursuivre, devant la Cour européenne de Justice, un Etat qui violerait le Pacte européen de stabilité et de croissance. Avant d'intervenir dans la souveraineté nationale, la légitimité démocratique de ces compétences doit être largement acceptée. La droite européenne renforce l'image d'une Union européenne qui n'agit que par l'austérité ; elle menace ainsi, par ces carcans, de corseter les politiques budgétaires que des Gouvernements sociaux-démocrates voudront mettre en œuvre dans un proche avenir* », précise l’eurodéputée.

« *Nous devons être à l'écoute des citoyens et de leur souffrance. Réviser les Traité pour imposer l'austérité mène à la fin du projet européen. Face à l'Union de l'Austérité voulue par la droite, nous défendons une Union basée sur la bonne gestion, sur la croissance, la solidarité et la démocratie* », conclut **Catherine Trautmann**.

Bruxelles	Strasbourg	Paris
47-53, rue Wiertz	Allée du Printemps	288, boulevard St Germain
ASP14G358	WIC-MO5074	1 ^{er} étage
B.1047 Bruxelles	F.67000 Strasbourg	F.75007 Paris
tél +32.2.284.47.09	tél +33.3.88.17.36.29	tél +33.1.47.05.26.63
fax +32.2.284.69.80	fax +33.3.88.17.94.82	fax +33.1.47.53.05.17